



Canadian
Orthopaedic
Foundation



Fondation
Canadienne
d'Orthopédie

*Lettre ouverte du Dr Robert B. Salter
aux membres de l'Association Canadienne
d'Orthopédie*



Mes chers collègues,

Je suis ravi que le Dr Paul Wright, distingué président de la Fondation Canadienne d'Orthopédie, m'ait demandé d'agir à titre de premier mécène du programme de l'Héritage de la recherche orthopédique au Canada (HROC), nouvelle branche avant-gardiste de la Fondation qui vise à augmenter de façon importante le financement continu de la recherche orthopédique au Canada.

Pour moi, la définition de la recherche médicale est le fruit d'un mélange de diverses définitions adoptées par les spécialités médicales et chirurgicales, soit : « une étude ou une expérience sur un phénomène permettant de découvrir et d'interpréter de nouvelles données, au moyen d'une approche critique à la méthode scientifique. »

Puisque j'ai été praticien et chercheur en orthopédie durant 50 ans, je sais très bien que c'est la présence d'un programme efficace et fiable de recherche clinique et expérimentale qui permettra à une division d'orthopédie excellente de se démarquer de celle qui est simplement très bonne.

Ces 50 dernières années, les membres de l'ACO ont mené d'excellentes recherches. Et leur financement par divers organismes, tels les Instituts de recherche en santé du Canada et La Société d'Arthrite, est aujourd'hui plus réaliste. Pourtant, c'est encore insuffisant pour répondre aux besoins financiers d'un programme national élargi de recherche orthopédique.

Nous pouvons et devons faire mieux. Et c'est pour cette raison que l'on a créé le programme du HROC.

Comme le disait le baron von Rothschild : « Bravo au passé, place à l'avenir! »

Nous devons à nos patients de continuer à améliorer les méthodes de diagnostic et de traitement en menant des recherches d'intérêt permettant la création d'un héritage important pour l'ensemble de la spécialité.

Je voudrais maintenant m'adresser aux jeunes orthopédistes, ceux qui ont reçu ou qui recevront bientôt leur diplôme. Selon moi, c'est la première demande de financement qui est la plus difficile à décrocher. Donc, à cette étape de votre carrière, il serait sage de demander l'aide d'un chercheur ou d'un rédacteur d'expérience.

Depuis de nombreuses années, j'enseigne que l'on peut obtenir de l'encadrement en suivant ce que j'ai désigné comme le « cycle de la recherche médicale » (Figure 1). Celui-ci consiste en 16 étapes, la première et la dernière étant liées aux patients, c'est-à-dire que l'on part du lit du patient, que l'on fait la recherche en laboratoire et que l'on aboutit là où tout a commencé, au lit du patient.

Donc, ce cycle illustre bien la recherche pertinente du point de vue clinique, conçue pour résoudre un problème clinique et, autant que possible, appliquer les nouvelles connaissances à la prévention, au diagnostic et au traitement du problème à la source.

Chacun de ceux ayant le privilège de pratiquer l'orthopédie au Canada a le devoir moral de soutenir généreusement ce fonds de prévoyance afin d'élargir autant que possible la portée de la recherche orthopédique menée par un nombre croissant de chercheurs au Canada.

Dans son analyse finale, la réussite de tout projet de recherche orthopédique dépend de la curiosité et de l'intelligence du chercheur, dont l'objectif ne devrait pas être de suivre l'empirisme clinique établi, mais plutôt d'explorer, grâce à la recherche, de nouvelles avenues qui s'ouvriront sur l'avenir.

Pour toutes ces raisons, c'est avec enthousiasme que j'appuie ce nouveau concept emballant qu'est le programme du HROC, et je suis persuadé que chacun d'entre vous sera aussi emballé que moi!

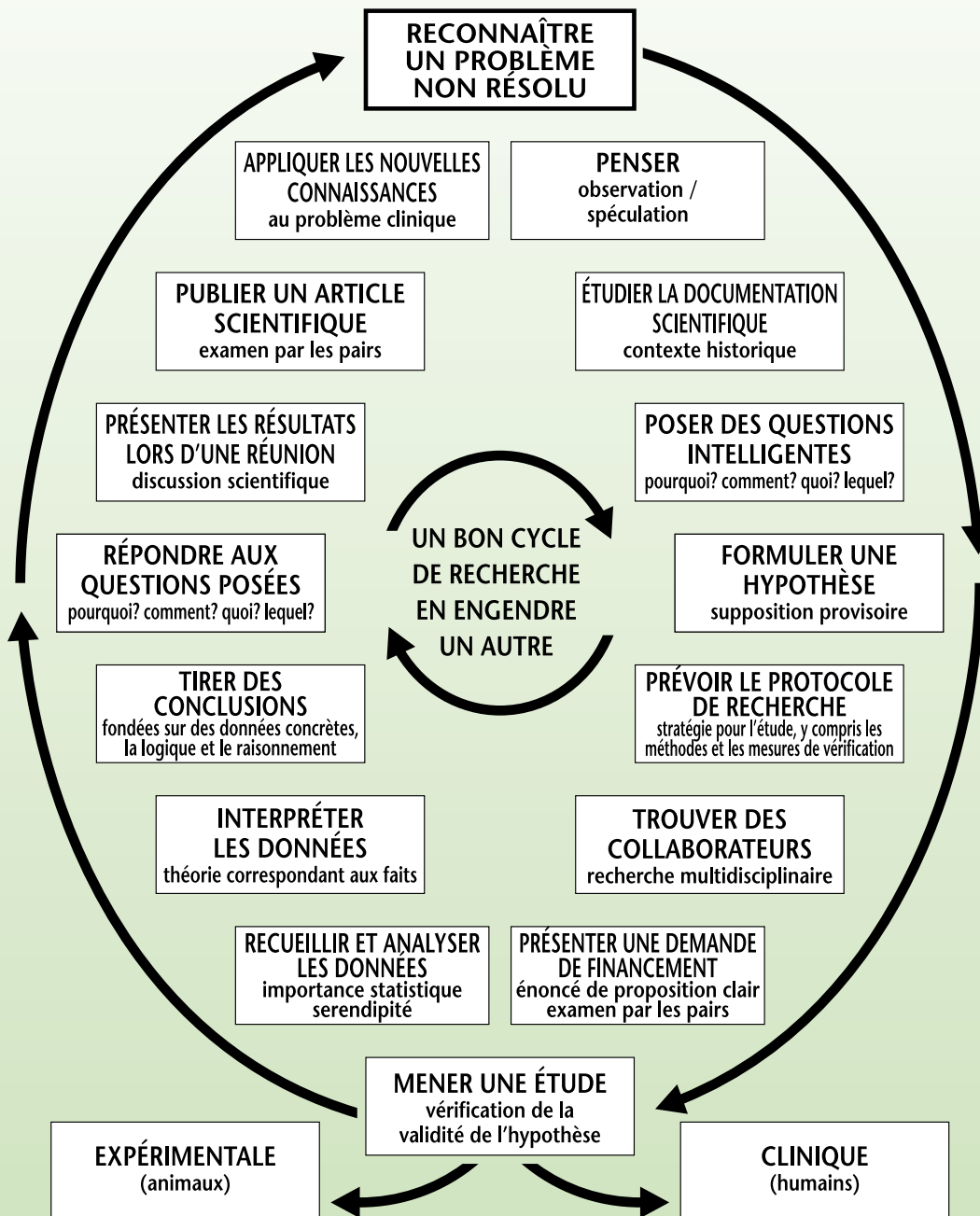
Veillez agréer, chers collègues, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Robert B. Salter

Figure 1

CYCLE DE LA RECHERCHE MÉDICALE Du Dr ROBERT SALTER

APPLICABLE À UN PROBLÈME CLINIQUE NON RÉSOLU



Tiré du livre *Textbook of Disorders and Injuries of the Musculoskeletal System*, de Robert B. Salter